

DEMANDE DE LOCATION PARKING

Immeuble :

Locataire actuel :

Parc extérieur – couvert – intérieur – garage – moto

N°

Date d'entrée à confirmer :

Frais administratif* : **CHF 90.00 HT**

à payer à la signature du bail

*frais de dossier en cas d'acceptation

A compléter par la gérance :

Loyer net : CHF

Divers : CHF

Loyer mensuel brut : CHF

PRENEUR DE BAIL / GARANT = TITULAIRE DU BAIL

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

En Suisse depuis le :

Permis de séjour :

Etat civil :

Nombre d'enfants à charge :

Adresse actuelle :

Depuis le :

Ancienne adresse si – de 1 an :

Tél. privé :

Portable :

E-mail :

Gérance actuelle ou propriétaire + tél. :

Loyer brut actuel :

Profession :

Employeur actuel + tél. :

Depuis le :

Salaire mensuel NET :

Marque du véhicule :

Immatriculation :

Remarques éventuelles :

CONJOINT / CO-LOCATAIRE / OCCUPANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

En Suisse depuis le :

Permis de séjour :

Etat civil :

Nombre d'enfants à charge :

Adresse actuelle :

Depuis le :

Ancienne adresse si – de 1 an :

Tél. privé :

Portable :

E-mail :

Gérance actuelle ou propriétaire + tél. :

Loyer brut actuel :

Profession :

Employeur actuel + tél. :

Depuis le :

Salaire mensuel NET :

Avez-vous fait l'objet de poursuites au cours des 2 dernières années ? ☐ Oui ☐ Non

Etes-vous actuellement (ou prochainement) sous curatelle ou tutelle ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, nom et adresse du curateur ou du tuteur :

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) avoir visité les locaux, les accepte(nt) en l'état et ne formule(nt) aucune réserve particulière. Il(s) certifie(nt) que les renseignements donnés ci-dessus sont conformes à la vérité, ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus. Il(s) autorise(nt) Groupe SF Immo SA à prendre tous renseignements complémentaires.

Cette inscription n'est valable que pour l'objet susmentionné, elle ne constitue pas un engagement formel de part et d'autre.

En cas de désistement de sa part, après établissement d'un contrat de bail à loyer, pour un quelconque motif, le(s) soussigné(s) reconnaît(aissent) devoir à la gérance un montant de CHF 150.00 HT, à titre de dédommagement.

....., le

Signature(s) : Signature(s) :

Documents à fournir pour une inscription, pour chaque locataire(s) et/ou garant(s) présent sur la demande de location :

- La demande de location, dûment complétée et signée
- Copie de votre passeport ou carte d'identité (si vous êtes de nationalité suisse)
- Copie de votre permis de séjour **B/C** (si vous n'êtes pas de nationalité suisse) !!! Autres permis = Garant !!!
- Copie de vos 3 dernières fiches de salaire ou contrat de travail
- Extrait **original + 1 copie** de l'office des poursuites de votre domicile actuel daté de moins de 3 mois. Si cela fait moins de 6 mois que vous êtes domicilié(s) à l'adresse indiquée sur la demande de location, vous voudrez bien également joindre l'attestation de l'office des poursuites du précédent domicile
- Copie de vos assurances RC - Ménage

Pour un indépendant ou une société, les documents suivants doivent être fournis en plus de ceux indiqués ci-dessus :

- Copie de l'extrait du registre du commerce ainsi que l'extrait original + 1 copie de l'office des poursuites
- Copie de votre dernier bilan et compte de profits et pertes
- Copie de votre dernière déclaration des impôts
- Attestation de la caisse AVS
- Aucun contrat ne sera signé avec une personne morale uniquement. Dans tous les cas, une personne physique devra également être partie au contrat et fournir les documents susmentionnés.

Protection des données :

Les informations demandées dans le présent formulaire ainsi que les annexes sollicitées visent exclusivement à permettre l'évaluation de la candidature en vue de la conclusion d'un contrat de bail. Le candidat demeure entièrement libre de transmettre ou non l'ensemble des données et documents évoqués. Les données personnelles communiquées seront traitées de manière confidentielle, dans le strict respect de la loi fédérale sur la protection des données (LPD, RS 235.1), selon les principes de proportionnalité, de finalité et de transparence. Elles ne seront utilisées qu'aux fins de sélection et de gestion de la relation locative, ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées, et seront conservées uniquement pour la durée nécessaire au processus de candidature. La gérance avertit uniquement le candidat sélectionné. Les dossiers des candidats non retenus seront détruits après clôture de la procédure, sauf consentement exprès pour un autre usage (par ex. inscription sur une liste d'attente).